



Descriptif de module

Domaine: Santé Année: 2024-2025 Filière: Ergothérapie Intitulé du module : Développement de la personne Code: S.ER.SO.1102.F.24 Type de formation : Bachelor Niveau: Type: ☑ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module lié au module principal ☐ Module avancé ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Module spécialisé Caractéristique : Organisation temporelle: entraine l'exclusion définitive de la filière selon ☐ Module sur 2 semestres l'art. 32 du Règlement sur la formation de base ⊠ Semestre d'automne (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020. ☐ Semestre de printemps 2. Organisation Crédits ECTS: 3 Langue principale d'enseignement : Autres compétences linguistiques : ☑ Français ☑ Anglais (lectures, vidéos) ☐ Autres (préciser la langue) **Prérequis** ☐ Avoir validé le(s) module(s) ☐ Avoir suivi le(s) module(s) ☑ Pas de prérequis ☐ Autre : Compétences visées A. Rôle d'Expert·e: A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer efficacement ses compétences d'expert·e en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective de vie entière.
- Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent le développement et la santé.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Développement au début de la vie et dans l'enfance (2 ECTS) - 24 périodes Unité 2 – Développement à l'adolescence et à l'âge adulte (1 ECTS) - 16 périodes Contenus :

- Développement des habiletés physiques, cognitives, langagières, socio-cognitives et émotionnelles
- Facteurs de risque et de protection, modèles d'adaptation
- Développement du répertoire occupationnel
- Variables influençant la performance et l'engagement occupationnels
- Promotion de la santé dans la petite enfance : le rôle des occupations
- Continuum développement fonctionnel dysfonctionnel

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Modalités pédagogiques				
	☐ Séminaire	☐ Projet		
☐ Atelier/laboratoire	☐ Simulation	☐Formation pratique/stage		
☐ Modalité digitale	□Tutorat	☐ Autre (préciser) :		
7. Modalités d'évaluation et de validation				
⊠ Écrit	□ Oral	☐ Pratique		
☐ Dossier	☐ Autre :			
En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.				
Si l'étudiant∙e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.				

Les évaluations sont est notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Le module est validé par un examen écrit de type QCM et de réponses à court développement. L'examen a lieu en semaine 5 ou 6.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiantes au plus tard le jour de la présentation du module ou équivalent.

Pour les travaux durant le module, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Kemediation	
☑ Remédiation possible	☐ Pas de remédiation
☐ Examen complémentaire	☐ Travail additionnel
La remédiation, sous la forme d'un examen de mêr l'échec (semaine 27).	ne format et durée, a lieu dans le semestre suivant

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition				
⊠ Écrit	☐ Oral	☐ Pratique		
□ Dossier	☐ Autre :			
Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un∙e étudiant∙e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.				
La répétition a lieu en semaine 5 ou 6 (2026).				
Conformément à l'art. 31 répétition.	, l'échec à un module est dé	finitif lorsque les résultats restent insuffisants après		
9. Remarques				
9. Remarques				
10. Bibliographie principale / règlement				
Bee, H., & Boyd, D. (2017). Les âges de la vie : psychologie du développement humain. ERPI. Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., & Bureau, S. (2012). Psychologie du développement (2e éd.). De Boeck. Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). Psychologie de l'adolescence (4e éd.). Gaëtan Morin Editeur. Thommen, E. (2010). Les émotions chez l'enfant. Belin.				
11. Enseignant·es				
N. Dimitrova, N. Kühne, G. Mantzouranis, S. Ray-Kaeser				
Nom de la ou du respons RAY-KAESER Sylvie	able de module :			
Descriptif validé le : 13 août 2024		Descriptif validé par : BERTRAND LEISER Martine		